

(N° 80.)

SENAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 14 MAI 1872.

Rapport de la Commission de l'Intérieur, chargée d'examiner le Projet de Loi qui ouvre au Minis- tère de l'Intérieur des crédits spéciaux pour l'acquisition et les frais d'installation de la bibliothèque et de la collection d'instruments de musique, délaissées par M. Fétis.

*(Voir les N°s 87 et 121 de la Chambre des Représentants, et le N° 67 du
Sénat.)*

Présents : MM. D'OMALIUS D'HALLOY, Président; le Comte LOUIS DE MÉRODE,
le Vicomte ALBÉRIC DU BUS, MALOU, HUBERT, et le Baron DE SELYS LONGCHAMPS,
Rapporteur.

MESSIEURS,

Votre Commission de l'Intérieur apprécie l'importance des collections spéciales patiemment rassemblées par M. Fétis pendant sa longue carrière. Ces collections sont pour ainsi dire uniques dans leur genre, et pour arriver à les réunir, il fallait le zèle, le tact et les connaissances techniques de l'honorable Directeur du Conservatoire de Bruxelles, qui était à la fois musicien, compositeur, bibliophile et littérateur distingué.

Il importe à l'honneur scientifique du Pays que des richesses de ce genre restent en Belgique; aussi, votre Commission de l'Intérieur n'hésite-t-elle pas à vous proposer l'adoption du Projet de Loi qui alloue pour cet objet deux crédits spéciaux s'élevant ensemble à la somme de cent cinquante cinq mille cinq cents francs (155.500 fr.)

Le Président,
D'OMALIUS.

Le Rapporteur,
EDM. DE SELYS LONGCHAMPS.